

1) Prérequis :

- ✓ Etre titulaire d'un diplôme d'Etat de MASSEUR KINÉSITHÉRAPEUTE.

2) Horaires :

- ✓ Du lundi au vendredi, de 8h30 à 16h52, avec une coupure de 45 minutes hors temps de travail pour la prise de repas.

3) Liens hiérarchiques :

- ✓ Travaille sous la responsabilité des médecins de l'établissement,
- ✓ Est sous la responsabilité du Cadre de Santé.

4) Missions Principales :

- ✓ Effectue sur prescription médicale des actes de rééducation et de réadaptation pour maintenir ou restaurer le mouvement et les capacités fonctionnelles des patients
- ✓ Permet aux personnes prises en charge de récupérer, de maintenir leur autonomie
- ✓ Participe à la mise en œuvre du projet d'établissement en matière d'éducation, de prévention, de réadaptation, au dépistage, au diagnostic, au traitement et à la recherche
- ✓ Accueil et encadrement pédagogique.

5) Missions spécifiques :

- ✓ Examen clinique, recueil des données et bilan kinésithérapique
- ✓ Détermine le diagnostic kinésithérapique et les objectifs de soins
- ✓ Définit les moyens qu'il va utiliser pour effectuer la rééducation en fonction des capacités du patient, de son intervention chirurgicale, des ressources de l'établissement,
- ✓ Choisit le mode de prise en charge du patient, plateau technique ou chambre
- ✓ Crée une relation de confiance avec le patient
- ✓ Eduque, conseille le patient et l'entourage en vue d'une démarche d'autonomisation
- ✓ Evalue la qualité des pratiques et des résultats des actions masso -kinésithérapiques avec la collaboration du patient, de son entourage et des professionnels de santé en réalisant la traçabilité dans le dossier informatisé du patient
- ✓ Participe à la planification des soins en kinésithérapie en concertation avec l'équipe soignante et le brancardier
- ✓ Réalise le codage des actes
- ✓ Participe aux staffs médicaux et au projet de sortie par rapport au matériel spécifique nécessaire à domicile
- ✓ Applique les protocoles et respecte les règles de bonnes pratiques
- ✓ Utilise du matériel technique : ergocycle, lite gait, tapis de marche, ballons, haltères, équipement d'électrothérapie...
- ✓ Participe à l'activité de l'hôpital de jour

6) Connaissances :

- ✓ Technique en kinésithérapie
- ✓ Psychosociologie du handicap
- ✓ Discipline médicale et scientifique du domaine d'activité
- ✓ Démarche, méthode et outil de la qualité
- ✓ Exercice, organisation et actualités professionnelles
- ✓ Santé publique
- ✓ Ethique et déontologie

| | | |
|--|------------------------------------|-------------------------|
| Rédigé par le Cadre Supérieur de Santé | Approuvé par Les kinésithérapeutes | Validé par le Directeur |
| | | |